



Mairie : 02.97.38.81.31
Mail : brehan.mairie@wanadoo.fr
Site : www.brehan.fr
Lun.-vend. : 8h30-12h00
14h00 -17h00
Sam. : 9h00-11h30
Portail famille :
brehan.carteplus.fr
Permanence de M. Le Maire :
Mardi - mercredi - jeudi :
9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
02.97.38.81.31
Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
Mar. : 9h00-11h30
Merc. : 10h00-12h00/13h30-17h.
Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noël :
02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 06.75.33.20.71
Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Ouest-France : 06.88.79.13.04
Déchetteries : Crédin :
Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h.
Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.
Bréhan : déchets verts uniquement
Merc. : 9h30-12h.
Sam. : 9h30-12h./14h.17h.
Médecins :
Jean Thual : 02.97.38.85.18
Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Pharmacie Guillermic :
02.97.38.81.32
Pharmacie de garde : 32 37
Infirmiers : Beurel, Harnois,
Jouanno, Josso, Le Claire :
02.97.38.82.90
Davenet, Collet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres:02.97.38.88.54
Vétérinaire : TALEB – Rohan :
02.97.51.50.47
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Femmes victimes de violences : 39 19
Enfance en danger : 119

INFORMATIONS MUNICIPALES :

- ↳ **Permanence de Mme MAUGAIN Annick, Conseillère Départementale**, tous les 2^{ème} mardi de chaque mois, de 9h. à 12h., à la mairie de Bréhan, sur rendez-vous.
- ↳ **Demi-journée citoyenne - Nettoyage au cimetière** : La municipalité prévoit d'organiser une demi-journée citoyenne (nettoyage au cimetière). Merci aux volontaires de s'inscrire en mairie. La date vous sera communiquée ultérieurement, en fonction de l'évolution sanitaire. On compte sur vous.
- ↳ **Agence Postale Communale** : L'agence est désormais ouverte aux horaires suivants : lundi au vendredi, de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h. - samedi 9h. à 11h30.
Elle sera exceptionnellement fermée le vendredi 9 avril, toute la matinée, pour formation.
- ↳ **Transport scolaire** : Pour les inscriptions en ligne des collégiens et lycéens, pour la rentrée 2021/2022, il convient d'adresser un mail à : antennedevannes.transports@bretagne.bzh avec les informations suivantes : adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les informations – nom, prénom, date de naissance et établissement de vos/votre enfant(s) pour l'année 2020/2021.
Un mail vous sera adressé, courant mai, afin d'accéder au portail d'inscription en ligne. En cas de difficulté, veuillez-vous adresser à la mairie.
- ↳ **Elections** : Depuis le 6 avril 2021, les électeurs peuvent faire en ligne leur procuration depuis leur smartphone ou ordinateur. La procédure se déroule en 2 étapes :
- Réaliser votre demande en ligne sur le site : www.maprocuration.gouv.fr
- Rendez-vous à la gendarmerie pour valider son identité.
- ↳ **Conseil Municipal des Jeunes : Concours de dessins et réalisations pour Pâques**.
En raison des mesures sanitaires, ils peuvent être déposés uniquement en mairie jusqu'au 26 avril, date de clôture du concours et du choix des vainqueurs par les élus du CMJ.
- ↳ **Semaine fédérale de cyclotourisme** : En vue de son passage, le lundi 1^{er} août 2022, une récupération de vieux vélos ou des roues de vélos est organisée sur la Commune. Ces vélos serviront à la décoration du Bourg. Le dépôt aura lieu aux horaires d'ouverture de la déchetterie de Bréhan.
- ↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **avril, mai et juin 2005** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire). Prévoir livret de famille + CNI.
- ↳ **Entretien des murs et murets** : L'entretien des bas de murs ou de murets le long des trottoirs doit être réalisés par les propriétaires et locataires.
- ↳ **Troubles du voisinage** : *Par arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 19h. - les dimanches et jours fériés de 10h. à 12h.
-Les **règles d'épandage** doivent être rigoureusement respectés en fonction du traitement à effectuer ou de la catégorie de l'épandage.
- ↳ **COVID** : A compter du samedi 3 avril à 0 heure, tous les départements passent en couvre-feu renforcé, de 19 heures à 6 heures.
Les déplacements en dehors du couvre-feu sont autorisés sans attestation dans un rayon de 10 kms autour du lieu de résidence.
Au-delà des 10 Kms ou pendant la période de couvre-feu, vous devez justifier d'un motif de déplacements et être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire.
Sont notamment autorisés : Les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou de formation - Consultations de soins - Motif familial impérieux, personnes vulnérables ou précaires ou gardes d'enfants - Situation de handicap - Convocation judiciaire ou administrative - Déplacements de transit et longue distance - Achats de première nécessité - Déménagement - Démarches administratives ou juridique.
- Le port du masque est obligatoire en agglomération dans toutes les communes du Morbihan.**

VIE SCOLAIRE :

↳ **"PORTES OUVERTES INDIVIDUELLES" - ÉCOLE PUBLIQUE ROBIN FOUCCQUET** : Vous êtes désireux d'inscrire votre enfant au sein de notre établissement, ou votre choix d'école n'est pas arrêté, nous vous proposons des "portes ouvertes" individuelles sur rendez-vous dans le respect du protocole sanitaire. Ainsi ces visites pourront se faire en dehors de la présence des élèves, tous les **lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 16h30**.

Pour mieux préparer votre venue, et fixer le créneau horaire de votre choix, je vous invite à me contacter au 02.97.38.81.79 ou par mail à l'adresse suivante : ec.0560689v@ac-rennes.fr. Au plaisir de vous rencontrer. La directrice, Mme LAURENT.

NOS COMMERCANTS et ARTISANS :

↳ **PIZZA MOBIL** : Je suis présent le **vendredi et dimanche**, devant l'église, de **16h. à 19h**. Merci à tous.

↳ **TERRE et SOLEIL** : dispose de poules pondeuses 6 mois prêtes à pondre et coqs rouges prêts à consommer vifs ou morts. Tel. 06.36.94.34.03.

N'oubliez pas aussi la vente de fruits et légumes primeurs, le vendredi et dimanche matin, Place de l'église.

↳ **TERRES DE L'OUEST** : Durant la période de confinement, votre magasin reste ouvert aux jours et horaires habituels : du lundi au samedi de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h30 - Arrivage hebdomadaire de plants (légumes et fleurs).

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **On S'Bouge** : Pour occuper **Petits et Grands** un autre combat "**les frelons asiatiques**" c'est le moment, vous trouverez des modèles de pièges dans les commerces locaux ou à la mairie. Bonne chasse.

↳ **CAOZERIE GALO** : Voici, à suivre sur quelques semaines, un ancien conte Breton arrangé en Gallo par Charles Le Joly. **Lés cllôz de roches** :

i taet une fai, i a bé lontemp de ça, den le fin fond de la Beurtâgne, un brave païzan q'on noumaet "Jôzè le racouet" tant i taet fâilli. Sa couéfe se dounaet du ma pour teurouer chaqe jou une pognèie de farine de fourment ou d'avagne pour fère dés paüs pour la mézounèie, é Jôzè cheurchaet li à garder assez d'orine pour lés semâilles. i z'ont tenant zaü de la pagne à finir l'anèie. Le cllôz en bäs de céz yaü taet bé trop meûgr, pour lés bès à nourir...(a sueudr).

DITON : Frét avri, chaot mai, ameûnent le blîe ao balai.

↳ **PONTIVY COMMUNAUTÉ** : Pour l'élaboration de son projet culturel à l'échelle intercommunal, Pontivy Communauté consulte la population via un questionnaire disponible en mairie ou à la médiathèque et sur le site : brehan.fr.

↳ **PAYS de PONTIVY - Appel à candidature pour le renouvellement du Conseil de développement** : Vous souhaitez partager vos connaissances, compétences, idées au service de la communauté, le Pays de Pontivy recherche des candidatures citoyennes pour devenir membre de son conseil de développement.

Bulletin de candidature à retirer en mairie ou sur le site : brehan.fr et à envoyer soit par mail : cdpondi@gmail.com ou par courrier : 2 rue du cuir vert à Rohan.

↳ **LE POINT SANTÉ MOBILE** de l'Association Adaléa intervient sur la commune de Rohan.

Rappel des missions : - Aller vers les personnes habitant en zone rurale qui rencontrent des difficultés sur leur parcours de santé - Etre un lieu gratuit, d'accueil et d'écoute - Un lieu de prévention en matière de soins - Un lieu d'orientation vers les professionnels sociaux et médico-sociaux.

Le camping-car est stationné sur le parking de la Maison Médicale à Rohan.

Les consultations se font sur rendez-vous. Une permanence a lieu le **mardi 13 avril, de 13h45 à 16h45**. Tel. 07.68.08.52.07.

OPTICIEN OPTIC & PRICE BREHAN : Vous propose ses services d'opticien diplômé en magasin ou à domicile, pour tous vos équipements optiques (lunettes, lentilles, entretiens et ajustages). Nous réalisons également des examens de votre vue sur rendez-vous.

Ouverture : lundi de 14h. à 19h. - mardi, mercredi et vendredi de 9h. à 13h. et de 14h. à 19h. - samedi de 9h. à 13h. Pour tout renseignement : Tél : 02.97.38.81.32, mail : brehan@opticanprice.fr

ANNONCES : ➤ Urgent : Recherche maison 4 chambres sur Bréhan. Tel. 06.49.93.54.79

➤ A vendre cartouches d'imprimante : 2 canon 540 et 2 canon 541, le tout 55€, cause changement d'imprimante. Tel. 06.82.39.75.08.

➤ Donne gravier à retirer sur place. Tel. 06.11.50.69.20.